

nov- 2020

Madame, Monsieur,

Afin de raccorder tous les Corrèziens au Très Haut Débit, le Département de la Corrèze a engagé en juillet 2016 le programme Corrèze 100% fibre 2021 répondant à 3 objectifs : raccorder tous les Corrèziens à la fibre d'ici 2021, débiter le déploiement par les zones les moins bien desservies actuellement et trouver le financement de la globalité du projet.

La Région Nouvelle-Aquitaine a également fait de l'accès à la fibre optique pour tous une de ses priorités. Elle travaille main dans la main avec les Départements, notamment pour installer la fibre là où les opérateurs privés ne vont pas. Pour ce faire, la Région apporte son soutien financier aux porteurs de projets publics. D'autre part, elle a créé la société publique locale Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) qui exploite et commercialise ce grand réseau public.

Sur votre territoire, cet ambitieux programme, accompagné par l'État et l'Europe est réalisé en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Tulle Agglo et la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne.

Après le temps nécessaire à la réalisation des travaux par le Syndicat mixte Dorsal et la mise en exploitation du réseau par NATHD, **la fibre est maintenant à votre porte et vous pouvez dès à présent vous abonner et bénéficier de la connexion à Internet en Très Haut Débit la plus performante** qui vous permettra de profiter de nombreux nouveaux services (TV, téléphonie...).

Une réunion publique d'information ne pouvant se tenir dans les circonstances actuelles, vous trouverez toutes les informations concernant la fibre (éligibilité, raccordement, offres des fournisseurs d'accès Internet) via les services de NATHD (www.nathd.fr ou **0806 806 006**) et du Conseil départemental de la Corrèze (www.correze.fr ou 05 55 93 79 19).

Restant à votre écoute, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alain ROUSSET

Président du Conseil Régional
de Nouvelle Aquitaine



Pascal COSTE

Président du Conseil départemental
de la Corrèze



Mathieu HAZOUARD

Président de Nouvelle-Aquitaine THD
Conseiller régional
de Nouvelle-Aquitaine
délégué au Très Haut Débit



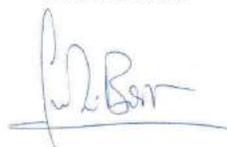
Michel BREUILH

Président
de la Communauté d'Agglomération
TULLE AGGLO



Jean-Marie BOST

Président du Syndicat mixte Dorsal
Conseiller départemental de
Haute-Vienne



Nicole BARDI

Présidente de la
Communauté de Communes
Xaintrie Val'Dordogne



Un grand réseau public financé par vos collectivités

avec le soutien de

construit par

exploité par

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST

LA FIBRE CHEZ VOUS



INTERNET



TÉLÉPHONIE



TV - VIDÉO

Passez à la vitesse de la FIBRE ! Abonnez-vous !

Particuliers, Artisans, Professions libérales, Entreprises,
plus de 30 fournisseurs d'accès à Internet vous
proposent leurs services sur le réseau public fibre optique.

TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ A LA FIBRE

sur Internet : www.nathd.fr

ou en appelant le

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



exploite et commercialise le
réseau public fibre



CORREZE
LE DÉPARTEMENT
100% fibre 2021

dorsal

Le service public du numérique en Limousin
construit le réseau
public Fibre

Un grand réseau public financé par vos collectivités



CORREZE
LE DÉPARTEMENT

LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

Avec le soutien de



Plan France
Très Haut Débit



Fonds Européens
Structurés et
d'investissements

LA FIBRE CHEZ VOUS, ABONNEZ-VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la fibre optique est arrivée sur votre commune.

Si vous êtes éligible à la fibre, il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener les services Internet les plus performants au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

Comment passer à la vitesse de la Fibre ?

1- Testez votre éligibilité avec votre adresse postale sur Internet www.nathd.fr/eligibilite

2- Examinez les offres des fournisseurs d'accès à Internet disponibles à l'adresse, choisissez celle qui vous convient et abonnez-vous.

3- Une fois l'abonnement souscrit, 4 semaines plus tard maximum la fibre est installée chez vous : le fournisseur d'accès vous contacte pour fixer un rendez-vous de raccordement. Un technicien se déplace à domicile ou en entreprise pour installer la fibre le jour du rendez-vous.

Si vous n'êtes pas encore éligible à la fibre, un calendrier prévisionnel d'accès au service à l'adresse est indiqué sur le test d'éligibilité.



La Fibre installée chez vous en toute sécurité

**HALTE
COVID 19**

Afin de lutter contre la propagation du Covid19, le raccordement à la fibre se déroule dans le respect de nouvelles mesures de sécurité sanitaire.

Le jour du raccordement, le port du masque est obligatoire pour les personnes présentes durant le temps des travaux et les gestes barrières doivent être respectés.

Pour la sécurité de tous, l'équipe technique qui se déplace à domicile est équipée du matériel de protection nécessaire.

Si vous-même ou votre entourage présent sur le lieu du raccordement êtes une personne à risque de santé ou éprouvez des symptômes du Covid19, nous vous invitons à reporter votre rendez-vous de raccordement.

Ces mesures peuvent être mises à jour avec l'évolution de la situation sanitaire.

+ d'info www.nathd.fr/raccordement



1 mètre au minimum



Les gestes barrières à appliquer le jour du raccordement

Avant de se déplacer, le technicien de raccordement contacte l'abonné pour lui expliquer comment va se dérouler l'intervention et présenter les gestes barrières « raccordement » à appliquer :

- Avant l'arrivée du technicien et durant l'intervention, ouvrir la porte et les fenêtres de la pièce où se déroulent les travaux.
- Une seule personne doit accueillir le technicien, respecter la distance de sécurité d'1 mètre minimum, ne pas serrer la main.
- Porter un masque chirurgical ou de catégorie 1 ayant un niveau de filtration minimal de 90% à 95%. Si vous n'avez pas réussi à vous en procurer, le technicien peut :
 - Vous en procurer un
 - S'équiper d'un masque de protection supérieure
 - Annuler le raccordement
- Ne pas rentrer dans la pièce où se déroulent les travaux pendant toute leur durée.
- Ne pas prêter de matériel au technicien.
- À la fin de l'intervention, le technicien emporte ses équipements usagés. Laisser les fenêtres ouvertes encore quelques instants après le départ du technicien avant de profiter de la vitesse de la fibre en toute sécurité !



QUAND VOUS ÊTES ABONNÉ À LA FIBRE

Si vous avez des questions sur votre connexion Internet, contactez directement votre fournisseur d'accès, même en cas de panne.

Les services d'information de Nouvelle-Aquitaine THD qui exploite le réseau public fibre optique restent cependant à votre disposition si une coupure de service devait durer plus longtemps que le délai annoncé par votre fournisseur d'accès ou si vous constatez un dommage sur le réseau fibre optique (fibre coupée par exemple).

Pour assurer la continuité du service, contactez NATHD

- sur Internet www.nathd.fr

- en appelant le 0 806 806 006

Service gratuit
* prix appel